

DYNAMIQUE DE L'OCCUPATION DU LITTORAL IVOIRIEN A DES FINS HALIEUTIQUES ET AQUACOLES

Kouassi Paul ANOH
Institut de Géographie Tropicale

RÉSUMÉ

Sur le littoral ivoirien, les eaux marines et lagunaires sont exploitées depuis la Préhistoire. Les peuples qui se sont installés sur les pourtours lagunaires étaient traditionnellement des pêcheurs, toutefois, avec l'évolution, certains ont abandonné la pêche au profit de l'agriculture et du commerce alors que d'autres ont continué d'exercer le métier de pêcheurs dans lequel ils tirent des profits importants. En mer, l'exercice de la pêche professionnelle est apparu avec le développement des activités commerciales précoloniales. Les pêcheurs qui sont majoritairement allogènes se sont rués sur le littoral ivoirien où les pêcheurs autochtones étaient peu nombreux, alors même que les compagnies de commerce qui employaient une main-d'œuvre de plus en plus importante se développaient dans les villes côtières.

À partir des années 1960, l'économie halieutique prend de l'importance. Quelques initiatives dans le secteur aquacole voient également le jour. La marque du secteur halieutique et aquacole sur l'espace littoral devient de plus en plus significative et se présente sous deux aspects. Dans les communautés autochtones qui se pressent autour du système lagunaire, la pêche devient un instrument de développement. Elle génère d'importantes ressources dont le réinvestissement permet l'urbanisation et la modernisation des agglomérations. Sur la façade maritime, les professionnels de la pêche privilégient le rapatriement des gains qui sont réinvestis dans leur pays d'origine. Toutefois, les multiples emplois induits et indirects contribuent à assurer le dynamisme du secteur de la pêche et à maintenir son importance dans le développement économique et social de l'espace littoral. Par ailleurs, les aménagements piscicoles récents s'intègrent de plus en plus dans l'espace littoral contribuant ainsi à accroître et à diversifier le secteur de l'exploitation des ressources aquatiques.

L'importance prise par les activités halieutiques et aquacoles sur le littoral ivoirien nécessite que l'exercice de la pêche et de l'aquaculture se fasse dans une perspective de développement durable en vue de la pérennisation et d'une plus grande contribution de ce secteur d'activité dans le développement économique et social.

Mots-clés: pêche, lagunes, mer, dynamique de développement, littoral ivoirien, développement durable

ABSTRACT

On the littoral of Côte d'Ivoire, marine and lagoon water are exploited since prehistory. The people who are installed on the circumferences of the lagoon are traditionally fishermen however with the evolution; some gave up fishing with the profit of agriculture and the trade whereas others continued to exert the trade of fishermen in whom they draw from the important profits. At sea, the exercise of the commercial fishing appeared with the development of the commercial activities pre-colonial. The fishermen who are mainly alien towards the littoral of the Côte d'Ivoire where the native fishermen were very few while at the same time the companies of trade which employed an increasingly important labour developed in the coastal cities.

As from the years 1960, the halieutic economy takes importance. Some initiatives in the aquatic sector are born also. The mark of the halieutic and aquaculture sector on space is presented under two aspects. In the native communities which has a presentiment of themselves around the lagoon system, fishing becomes an instrument of development. It generates important resources whose reinvestment allows the urbanization and the modernization of the agglomerations.

On the maritime frontage, the professionals of fishing privilege the repatriation of the profits which are reinvested in their country of origin. However, multiple induced and indirect employment contributes to ensure the dynamism of the fisheries sector and to maintain its importance in the economic and social development of littoral space.

In addition, recent piscicultural installations are integrated more and more in littoral space and contribute to the establishment of the balance of the sector of the exploitation of the watery resources.

The importance taken by the halieutics and aquaculture activities on the Côte d'Ivoire littoral requires that the exercise of fishing and the aquaculture is done in a development prospect durable for the durability and for a greater contribution of this branch of industry in the economic and social development.

Key words : fish, lagoons, sea, dynamics of development, littoral of Côte d'Ivoire, durable development

INTRODUCTION

Le littoral ivoirien est un espace qui dispose d'un potentiel hydrographique remarquable. À la vaste étendue d'eau marine s'ajoute un important système lagunaire. De plus, quatre grands fleuves et de nombreuses rivières y trouvent leur exutoire. La richesse hydrographique naturelle du littoral est l'une des causes de l'ancienneté de son humanisation. Les vestiges anciens mis au jour dans cette région montrent que les premières traces de vie humaine remontent au paléolithique. Depuis cette époque, l'espace littoral a connu une occupation continue.

La pêche est l'activité dans laquelle les premiers occupants se sont investis. Dans les temps reculés, l'exercice de cette activité se justifiait essentielle-

ment par des raisons nutritionnelles. Mais avec l'apparition des premières agglomérations issues du commerce précolonial dans la deuxième moitié du XIXe siècle et la concentration des populations dans les villes, la pêche est sortie du commerce de troc pour intégrer l'économie "moderne". Ainsi, la pression sur les plans d'eau lagunaire s'est intensifiée et les villages de pêcheurs ont développé de nouvelles stratégies de gestion et de contrôle des eaux. De nouveaux engins de pêche ont fait leur apparition à côté des méthodes et des techniques de pêche traditionnelle.

Sur la façade maritime, des compagnies de pêcheurs, souvent d'origine étrangère, se sont installées dans les principales villes. Les fruits de leur pêche étaient essentiellement destinés à l'alimentation de la classe ouvrière des compagnies européennes de commerce. L'effectif de ces maisons de commerce s'ac-

croissait au fur et à mesure de l'évolution et du développement des centres urbains.

Ces transformations aboutissent dans la deuxième moitié du XX^e siècle à la juxtaposition et à la coexistence de deux modèles de développement. L'un est autochtone, lagunaire et fondé sur le réinvestissement des gains issus de la pêche, alors que l'autre, allogène et maritime, se traduit par l'expatriation des revenus vers le pays d'origine des professionnels.

Au plan méthodologique, cette étude repose sur une analyse des Archives Nationales de Côte d'Ivoire. Ces documents ont permis de situer la période d'implantation des premiers pêcheurs sur le littoral ivoirien. Ils ont été complétés par des écrits d'historiens qui ont eu pour champ d'investigation les sociétés de pêcheurs du littoral ivoirien. De plus, nos récentes études dans l'espace littoral nous ont permis de recueillir de multiples informations utiles auprès des pêcheurs.

1. L'occupation de la façade maritime

La façade maritime du littoral ivoirien est peuplée par des pêcheurs d'origine ghanéenne (Fanti et Ewe, 90 %), libérienne (Nanakrou, 5 %), ivoirienne (Alladian, 3 %) et une minorité de diverses nationalités dont des Sénégalais et des non-Africains. L'implantation des pêcheurs sur le littoral ivoirien s'est faite par vagues successives. On peut distinguer trois grandes périodes : la période avant 1900, celle qui va de 1900 à 1960 et la période de 1960 à nos jours.

1.1. L'implantation des pêcheurs avant 1900

À travers les récits rapportés par les historiens, les explorateurs, les scientifiques et certains pêcheurs relativement à l'implantation des communautés de pêcheurs artisans sur la façade maritime du littoral ivoirien, il ressort que le littoral ivoirien a connu l'implantation des premières compagnies de pêcheurs à la fin du XIX^e siècle. Il existe deux versions sur les raisons ayant motivé la fondation des premiers campements de pêcheurs. La première stipule que les pêcheurs se sont installés sur la façade maritime à la demande des Européens pour fournir des produits de pêche aux agglomérations urbaines

naissantes (Delauney, 1995). La deuxième, la plus répandue, attribue l'activité de pêche à des commerçants d'origine ghanéenne qui se seraient reconvertis à la suite de la chute des cours du caoutchouc (ANCI, 1906). La récolte du caoutchouc naturel était leur activité principale.

Dans tous les cas, l'exercice de la pêche s'imposait car on assistait à un début de concentration des populations dans les agglomérations. En conséquence, fournir du poisson pour l'alimentation de la classe ouvrière laborieuse des industries et des centres commerciaux était devenu une nécessité. Pour cette raison, des compagnies de pêcheurs s'installèrent à proximité des grands centres urbains. Ainsi, la ville de Grand-Bassam fut le point de départ de la pêche en mer en Côte d'Ivoire. Les Fanti qui pratiqueront la pêche plus tard seraient au départ des récolteurs de caoutchouc naturel (poyofoués) ou des courtiers (brokers). Ils étaient employés dans la maison Régis dès les années 1840 (Delauney, 1995). En 1853, il était fait mention de l'emploi de huit courtiers de troque, gens de Gold Coast très habiles et très intelligents (AOM, SEN. XIII-15, copie lettre du Capitaine Isnard, Grand-Bassam, 30-06-1853). La proximité du royaume ashanti du sud-est ivoirien aurait ainsi favorisé le développement des activités commerciales dans la région de Grand-Bassam et d'Assinie, puis, le développement des réseaux des commerçants Dioula et la chute des cours du caoutchouc se seraient traduits par le retrait précoce des courtiers fanti du commerce. Ces derniers ne quittèrent pas pour autant la région de l'est ivoirien (Grand-Bassam et Assinie) où ils prirent une part active dans les équipes de pêche en mer. D'autres se sont reconvertis dans le petit commerce et érigèrent des boutiques et des bijouteries (Gouv. Gen. de l'AOF, 1906, p.81).

Cependant, c'est entre 1890 et 1900 que sont recensées les premières véritables équipes de pêcheurs dans la région de Grand-Bassam (De Surgy, 1965). Ces professionnels s'installèrent dans la banlieue de la ville, dans le petit village d'Azuretti. Grand-Bassam était alors la capitale de la Côte d'Ivoire (1893 à 1900) et connaissait un essor économique important. Les Français continuaient d'installer les comptoirs de commerce pour faire parvenir en Europe, les produits dont leur industrie avait besoin. C'est dans ce contexte que Arthur Verdier établit à

Grand-Bassam une importante factorerie pour l'achat de l'huile de palme. L'essor économique fit alors appel à une importante main d'œuvre représentant un marché potentiel pour la pêche.

Au début du XXe siècle, les équipes de pêcheurs établies à Grand-Bassam étaient ainsi constituées de deux compagnies de senne tournante et de 6 équipes de filets fixes. Ces compagnies employaient 70 pêcheurs. Le matériel de pêche se composait de 7 grandes pirogues et de 51 filets (De Surgy, 1965).

1.2. Les sites d'installation entre 1900 et 1960

Avec le renforcement des activités commerciales, les constructions de wharfs se succèdent (Grand-Bassam en 1901 et 1923, Port-Bouët en 1931). Sassandra se dote d'un wharf métallique après la Seconde Guerre mondiale et se positionne en tant que deuxième pôle d'échange après les villes de l'est (Assinie, Bingerville et Abidjan). Ainsi, le regain d'activités économiques renforce et intensifie l'occupation de la façade maritime du littoral par les communautés de pêcheurs. L'implantation d'équipes de pêcheurs dans les villes coloniales est devenue quasiment systématique, si bien que les localités de Tabou et de Sassandra enregistrent les premiers pêcheurs entre 1900 et 1910. Selon Delauney (1995), les pêcheurs établis à Sassandra et à Tabou étaient au départ, un groupe de payeurs originaires d'Elmina (fig. 2), recrutés au Ghana pour travailler auprès des planteurs de palmiers à huile de Drewin. Ces payeurs avaient en charge le transport de l'huile depuis la côte jusqu'aux navires ancrés au large. Ils seraient pêcheurs au Ghana et se seraient mis à pratiquer occasionnellement la pêche pendant leurs moments libres, avec, bien entendu, l'autorisation des planteurs autochtones à qui ils auraient demandé de faire venir des filets. Cette pêche occasionnelle serait destinée à leur propre consommation. Seulement une petite partie était remise au commandant de cercle. À Sassandra, à la fin du contrat de ces travailleurs agricoles avec les autochtones, le commandant de cercle leur aurait demandé de rester pour pratiquer la pêche. La version rapportée par De Surgy (1965) est semblable, à la différence qu'il ne lie pas l'implantation des pêcheurs à une intervention du commandant du cercle. Les pêcheurs seraient revenus d'eux-mêmes pour exploiter les eaux riches du lit

toral ivoirien.

À Sassandra comme à Tabou, les premiers pêcheurs qui s'installent s'adonnent majoritairement à la pêche du hareng (*Sardinella eba*). De 1900 à 1960, les pêcheurs s'installent à Jacqueville (2 compagnies de 7 pêcheurs), à Port Bouët (2 compagnies de 43 pêcheurs) et à Grand-Bassam (4 compagnies de 72 pêcheurs). Les communautés déjà en activité à Tabou, Sassandra et Azuretti s'enrichissent de nouveaux membres. Ainsi, à Tabou trois nouvelles compagnies rejoignent la première. En 1960, on recensait 4 compagnies avec un effectif de 22 pêcheurs. À Sassandra, deux compagnies d'environ 13 pêcheurs chacune rejoignent la première, portant le nombre de professionnels de la pêche à 40 personnes. À Azuretti 8 compagnies de 70 pêcheurs étaient recensées en 1960 sans qu'on ne sache avec précision l'année de leur installation (De Surgy, 1965).

1.3. L'occupation de la façade maritime de 1960 à nos jours

S'il est vrai que la plupart des agglomérations du littoral ivoirien connaissent une présence continue de compagnies de pêcheurs depuis le début du XXe siècle, c'est véritablement à partir de 1960 que les pêcheurs, le plus souvent d'origine étrangère, occupent massivement et de façon permanente le littoral ivoirien. En 1963, De Surgy (1965) recensait 85 compagnies de pêcheurs dont 9 sur le littoral de Tabou, 20 sur celui de San Pedro, 25 à Sassandra, 11 sur le rivage Alladian dans la région de Jacqueville et 17 dans le secteur Abidjan, Azuretti et Assinie.

Depuis les travaux de De Surgy (1965), aucun recensement n'a été réalisé. En 1986 - 1987, sur la base des estimations à partir des rapports des Centres de pêche et des fiches d'enregistrement des pirogues effectuées à Abidjan par le service de la police des pêches, la DCGTx (1988) évaluait le nombre de pêcheurs en exercice globalement à 9 000 en 1986 (tab. 1) et 11 000 en 1987. En 2003, les centres des pêches estimaient la population de pêcheurs-artisans sur le littoral ivoirien à 5 671 personnes (DPH, 2003). À côté de cette pêche artisanale, s'est développée depuis la fin des années 1940, une pêche industrielle essentiellement basée à Abidjan et qui exploite aujourd'hui 20 sardiniers et 17 chalu-

tiers avec 480 pêcheurs embarqués.

La pêche artisanale maritime utilise 1 451 pirogues dont 339 grandes (12 mètres et plus), 444 moyennes (longueur comprise entre 8 et 12 mètres) et 668 petites (entre 6 et 8 mètres) (Anoh, 2007). Le taux de motorisation estimé à 56% par Koffié-Bikpo (1997) a été évalué à 53% en 2002 (N'goran, 2002). En 2005, nous avons recensé 646 moteurs hors-bord tous les centres de pêche confondus (Anoh, 2007).

Les engins de pêche communément utilisés sont la senne tournante, la senne de plage et divers filets maillants de surface et de fond. Toutefois, une minorité de pêcheurs s'adonnent à la pêche palangrière. Ces pêcheurs qui parcourent souvent de grandes distances sont les initiateurs de l'usage de la glace comme moyen de conservation. Leurs prises, constituées d'espèces démersales (poissons nobles), sont le plus souvent écoulées dans les ports de pêche à Abidjan et à San-Pedro. La vente se fait généralement de gré à gré à une clientèle composée d'établissements hôteliers, de restaurants et de quelques personnes aisées. La production des filets, composée d'espèces pélagiques alimente les centres de fumage des campements et des villages de pêcheurs.

La production halieutique ivoirienne, tous secteurs de pêche confondus était de 69 766 tonnes en 2003. En 2000, elle valait 81 522 tonnes (DPH, 2000 et 2003). Pourtant, la consommation de produits de pêche a progressé régulièrement depuis 2000. Elle est passée de 243 581 tonnes à 244 647 tonnes entre 2000 et 2003. La baisse constante de la production nationale est compensée par des importations massives de poissons congelés dont les volumes sont passés de 168 859 tonnes à 177 442 tonnes entre 2000 et 2003. Ces importations ont coûté 60 milliards en 2000 et 64 milliards en 2003 (DPH, 2000 et 2003).

Les produits de pêche sont commercialisés à l'état frais, congelés ou fumés. Alors que le circuit du poisson frais est généralement court et alimente les environs des centres de production, ceux du poisson congelé et fumé couvrent un territoire plus vaste et permettent d'approvisionner les régions déficitaires en ressources aquatiques.

On distingue trois grandes zones de consom-

tion de poisson en Côte d'Ivoire. La première est représentée par l'espace littoral avec une consommation d'environ 60 kg/hab/an (Vincke et Wijksdrômun, 1982). Ensuite viennent les centres urbains avec en moyenne 26 kg/hab/an. Enfin, les agglomérations rurales où le niveau de consommation est estimé à 3,8 kg/hab/an (Anoh, 1994). Les produits de pêche participent ainsi efficacement à la couverture des besoins en protéines de la population et les pêcheurs du littoral en sont les principaux fournisseurs.

L'implantation des pêcheurs en lagune Deux grandes phases sont observables dans l'occupation du milieu lagunaire.

2.1. Les populations lagunaires des origines au début du XIXe siècle

Les pourtours des lagunes de Côte d'Ivoire sont occupés par quatorze peuples regroupés sous l'appellation de "lagunaires". Les peuples les plus anciens se seraient installés depuis le paléolithique et le néolithique (Loucou, 1984). Les outils en pierre taillée datant de cette époque retrouvés en pays abbey (Lovidjé), adjoukrou (Kosr, Toukpa, Orgbaf), alladian et ébrié (Abobo) sont une preuve de l'ancienneté de l'humanisation de l'espace lagunaire. Ces peuples primitifs seraient des ramasseurs, des cueilleurs et dans une moindre mesure des agriculteurs. Avec l'âge des métaux, ils auraient fabriqué des outils de meilleure qualité pour cultiver la terre ou confectionner des pirogues pour la pêche (Loucou, op. cit.).

Les amas de coquillages trouvés dans la région de Dabou (N'gaty à Adiopodoumé) et datés entre 1000 et 1500 après JC. montrent la continuité de l'occupation de l'espace lagunaire par des populations jusqu'au Moyen Age, mais surtout, l'importance de la pêche et le recours au poisson dans l'alimentation des populations.

Plus récemment (du XVe au XVIIIe siècle), les peuples primitifs lagunaires sont rejoints par plusieurs petits groupes ethniques venus de l'est et de l'ouest. Les Ébrié sont les premiers à s'installer au XVIe siècle. Au XVIIe siècle, les Avikam, les Alladian et les Éhotilé les rejoignent. Les N'zima ou Apolo s'installent autour de la lagune Éhy et se spécialisent

dans le commerce entre Européens et Africains. Dans le même temps, les Abouré occupent la région allant du fleuve Bia à la lagune Aby. Les Adiokrou s'établissent dans la région de Dabou. Les Essouma refoulent les Avikam et les Alladian vers l'ouest pour les remplacer à leur site initial à l'est, auprès des Éhotilé. Au XVIII^e siècle, avec l'arrivée des Agni, les Abouré sont refoulés vers l'ouest pour occuper leur site actuel. À partir du XIX^e siècle, le peuplement des rivages des lagunes ne subit plus de changements notables. Les populations qui y vivent sont des pêcheurs à titre exclusif (Avikam, Alladian, Ahizi, Adiokrou, Éhotilé et Ébrié) ou agriculteurs-chasseurs ou encore villages-relais sur les grands axes commerciaux (Essouma, N'zima ou appoloniens, M'batto ou Gwa, Abouré, Abbey, Krobou, Abidji et Attié). Certains peuples comme les Essouma étaient à l'origine pêcheurs. Ils ont par la suite abandonné les activités de pêche au profit du commerce.

2.2. Géographie du peuplement de l'espace lagunaire depuis le XIX^e siècle

Au plan géographique, deux grands groupes de lagunaires sont identifiables : ceux de l'intérieur comprenant les Abbey, les Krobou, les Abidji et les Attié et les lagunaires proprement dits qui se composent des Avikam, Alladian, Ahizi, Adiokrou ou Odjoukrou, Ébrié ou Kyaman, Abouré ou Abou, Mbatto ou Gwa, Essouma, Éhotilé et N'zima ou Appoloniens. Ces derniers se localisent sur les pourtours immédiats des lagunes. La tradition de pêcheurs s'est perpétuée dans certains groupes (Éhotilé, Avikam, Alladian, Ahizi, Essouma, Adiokrou et Ébrié). Jusqu'au deuxième quart du XX^e siècle, ils étaient pêcheurs à titre principal (Perrot, 1989). D'autres (Abbey, Krobou, Abidji, M'batto, Abouré, N'zima et Attié) ont abandonné la pêche au profit des activités agricoles dont ils tiraient de fructueux bénéfices. Ils sont devenus en outre planteurs, produisant café, cacao, puis coprah, et cultivant des vivriers. Cette évolution divergente est notée par Verdeau (1992). En effet, il relevait que " les Prokpo (Ahizi) en lagune Ébrié et les Éhotilé en lagune Aby sont à l'origine les groupes spécialisés dans la pêche. Leurs rapports privilégiés avec les génies d'eau en font les médiateurs obligés pour l'accès au milieu. Cette spécialisation étroite s'inscrit dans le cadre d'une division du tra-

vail régional où les groupes côtiers (Alladian, Essouma, N'zima) pratiquent une pêche maritime de subsistance, la fabrication du sel et le commerce de traite avec les navires marchands européens tandis que les populations de l'hinterland (Abouré, Agni) se livrent à l'agriculture et au commerce entre l'intérieur et les groupes côtiers ".

Parmi les populations qui ont conservé leur tradition de pêcheur, certaines ont fait de l'exploitation des ressources aquatiques un instrument de développement. Dans ces régions, divers emplois s'organisent autour des centres de pêche. En plus, l'initiation de la pisciculture lagunaire à partir de 1976 a accru les capacités piscicoles de la façade littorale (création de fermes à Aghien, Grand-Lahou, Jacquerville, Layo). D'autant que, la Direction des Pêches Maritimes et Lagunaires y a entrepris de développer la pisciculture lagunaire du machoiron en mettant en place en 1981, avec le concours financier de la Caisse Française de Développement, le Projet de développement de l'Aquaculture Lagunaire. Au début des années 1990, des projets privés de production aquacole se sont succédés. Il en est ainsi de BP-Aquaculture (aquaculture du tilapia en lagune Ébrié puis Aghien), de Blohorn (pénéiculture à Grand-Lahou maintenant disparue) et de la Compagnie Africaine de Reproduction de Poissons (CARP-tilapia en lagune Aghien). Ces fermes totalisent une superficie d'environ 25 ha.

Le réinvestissement des revenus issus de ces activités a permis l'acquisition d'équipements individuels et socio-collectifs, l'urbanisation et en définitive le développement des villages de pêcheurs du milieu lagunaire. Par ailleurs, le poisson joue à présent un rôle nutritionnel sans précédent dans ces régions.

3. Le littoral ivoirien : un espace, deux modèles de développement

Du point de vue de l'impact de la pêche sur le peuplement et le développement de l'espace littoral, il se dégage deux modèles qui coexistent.

3.1. La pêche : activité précurseur du développement dans l'espace lagunaire

L'essor des villes et des villages Éhotilé, Avikam,

Alladian, Ahizi, Essouma, Adiokou et Ébrié a pendant longtemps reposé sur l'économie halieutique. Dans certains cas, la pêche continue encore d'être le moteur de l'économie des localités. C'est l'exemple d'Adiaké en pays Éhotilé, Lahou-Kpanda et Braffèdon chez les Avikam et Jacqueville en pays alladian et ahizi.

Dans ces agglomérations, l'économie halieutique constitue un élément précieux de développement. Les systèmes de gestion et d'exploitation des eaux mis en place génèrent des ressources qui sont habilement utilisées pour l'amélioration du cadre de vie des populations. D'autre part, la valeur nutritionnelle des produits de pêche est révélée chez les populations lagunaires par un régime alimentaire essentiellement basé sur les ressources aquatiques (poissons, crabes, crevettes etc...).

À Adiaké et à Grand-Lahou, des précisions importantes ont été apportées lors des études récentes que nous avons menées à Adiaké et à Grand-Lahou (Anoh, 2007). Les modèles de développement rencontrés en lagune Ébrié sont similaires à ceux rapportés dans les agglomérations proches des lagunes Aby et Grand-Lahou.

Outre le fait que l'exercice de la pêche justifie la création et le peuplement de ces agglomérations ; "lors de leurs migrations au XVI^e siècle, les Ébrié ou Kobriman voulaient s'installer définitivement au bord d'un cours d'eau pour se livrer à la pêche" (Loucou, 1984), elles doivent leur urbanisation et leur développement récent à cette activité et à ses effets indirects et induits.

Les habitations, les édifices religieux, les centres de santé et les équipements socio-éducatifs sont financés par des cotisations à partir des revenus issus de la pêche et des activités induites et indirectes. On peut citer l'exemple des villages de Élokato et Élokaté dans la région de Bingerville ; Adiapoté, Adiapoto à l'ouest d'Abidjan ; N'gaty et Mopoyem respectivement à l'est et à l'ouest de Dabou.

Le rôle important joué par la pêche explique les systèmes de gestion et de contrôle des eaux mis en place par les populations riveraines. Dans toutes ces régions, l'accès aux eaux lagunaires est réglementé et les allogènes qui pratiquent la pêche doivent s'ac-

quitter d'un droit d'accès à l'eau qui est reversé aux familles autochtones riveraines ou à la chefferie traditionnelle.

C'est à cette organisation qu'on attribue la rapide urbanisation et le développement de l'espace lagunaire. L'érection de la plupart des agglomérations en chef-lieu de sous-préfecture ou de préfecture après l'indépendance et l'implantation de divers commerces ont contribué à renforcer le poids économique des villes riveraines des lagunes du littoral ivoirien.

3.2. La façade maritime : le développement a précédé l'arrivée des pêcheurs

L'évolution et le développement de la façade maritime du littoral ivoirien se présente différemment de l'environnement lagunaire. Ici, les communautés de pêcheurs s'implantent et prospèrent généralement à proximité des centres urbains où les besoins des populations en produits de pêche sont importants. Les pêcheurs qui sont majoritairement allogènes (90% de Ghanéens) privilégient le transfert des gains issus de la pêche vers leur pays d'origine où ils participent activement au développement local, régional et national. Dans leur pays, ils privilégient les investissements dans l'immobilier, la pêche, le transport et dans une moindre mesure dans le secteur agricole où quelques-uns créent des plantations.

Sur la façade maritime de la Côte d'Ivoire, le lieu d'habitation des pêcheurs constitue le plus souvent un quartier isolé, à la périphérie du centre urbain. Ces espaces sont en général sommairement aménagés et d'une insalubrité étonnante. Les résidences sont faites de matériaux de récupération, elles sont séparées par des ruelles et le réseau d'assainissement est inexistant (Koffié-Bikpo, 1997). L'absence de toilettes individuelles et l'usage de latrines publiques sur pilotis aggravent davantage l'insalubrité, la pollution et la dégradation de l'environnement. D'autre part, les espaces publics sont peu entretenus. La fumée et les odeurs nauséabondes sont quasi-permanentes. Les résidences sont d'ordinaire à proximité des échouages et le traitement des produits de la pêche se fait sur place.

De Tabou à Tiapoum, cet environnement des com-

munautés de pêcheurs du littoral est permanent et invariable. Pourtant, la pêche maritime prend une part active dans le développement du littoral et participe au dynamisme reconnu aux villes littorales ivoiriennes. D'abord au plan nutritionnel, les produits de la pêche aident à l'établissement et au maintien de l'équilibre alimentaire des populations vivant sur la façade maritime. Ensuite, les activités induites par le secteur de la pêche (mareyage, fumage et commerce de produits de pêche) offrent des emplois multiples aux populations. En 2005, on estimait le nombre de ces emplois à environ 16 000 (Anoh, 2007). Il en est de même des emplois indirects (vente de matériel utilisé dans la pêche ou dans le fumage). Les populations y tirent des revenus importants qui contribuent à l'amélioration de leur vie quotidienne. Enfin, l'imposition des professionnels de la pêche et des acteurs des emplois induits et indirects procure des recettes aux chefferies traditionnelles et aux services de l'État qui interviennent dans l'encadrement des professionnels (Anoh, 2007).

4. Dynamique de l'occupation et développement durable du littoral

Le littoral ivoirien est le siège d'une importante activité de pêche et de commerce de poisson. Il participe pour cela à la création d'emplois et à la distribution de revenus à une population nombreuse. Les gains issus de l'exploitation des eaux sont réinvestis sur place en Côte d'Ivoire ou rapatriés dans le pays d'origine des professionnels et les produits de la pêche participent par ailleurs efficacement à la lutte contre la malnutrition. La pêche littorale (en mer et en lagune) contribue aussi à l'approvisionnement des villes de l'intérieur qui constituent son arrière-pays halieutique. Ce faisant, la pêche sur le littoral ivoirien contribue au développement économique et social à l'échelle locale, nationale et internationale.

La pérennité de l'occupation de l'espace littoral est toutefois conditionnée par la durabilité des pratiques et des modes d'exploitation des eaux en cours dans ce milieu.

La pêche durable est une pêche menée de manière responsable qui tient compte des aspects biologiques, économiques, sociaux, environnementaux et commerciaux de l'exploitation des ressources aqua-

tiques. La pêche responsable et durable promeut le maintien de la qualité, la diversité et la disponibilité des ressources halieutiques en quantités suffisantes pour les générations présentes et futures, dans un contexte de sécurité alimentaire et de réduction de la pauvreté.

La pêche durable se traduit par un aménagement fondé sur des données scientifiques fiables mais aussi sur des connaissances traditionnelles relatives aux ressources et à leur habitat. Il s'agit de prévenir la surexploitation et de mettre en œuvre des mesures d'aménagement de sorte que l'effort de pêche soit proportionnel à la capacité de production des ressources halieutiques. D'autre part, la pêche durable doit apporter une contribution fondamentale à l'alimentation, à l'emploi, aux loisirs, au commerce et au bien-être économique des populations qu'il s'agisse des générations présentes ou future (FAO, 1995). Cette raison justifie le fait que les activités liées à la pêche soient conduites de manière responsable.

Les pratiques de pêche sur le littoral ivoirien intègrent dans certains cas les principes de développement durable, toutefois, des faiblesses importantes sont à corriger pour assurer la durabilité des pêches et garantir la pérennité du dynamisme économique du littoral ivoirien.

En lagune, le système de contrôle de l'accès aux eaux mis en place par les populations riveraines est une pratique intéressante. Cependant, pour être efficace, les populations doivent constamment rechercher l'adéquation entre l'effort de pêche qui s'exerce dans l'espace lagunaire et les ressources disponibles, ce qui n'est pas le cas présentement. La maîtrise de l'effort de pêche nécessite une politique d'aménagement global applicable au système lagunaire dans son entièreté et si possible à l'ensemble des eaux littorales. Or, on assiste dans les agglomérations littorales à la juxtaposition de politiques locales d'aménagement, toute chose qui entrave une exploitation durable des eaux lagunaires.

En mer, les impacts multiples des pêches en termes d'emplois et de nutrition sont des acquis importants à préserver car ils participent au développement durable, toutefois, la précarité et l'insalubrité des conditions de vie des professionnels liées à la préférence pour le rapatriement des gains cons-

tituent une entrave importante à la pérennité de l'implantation des communautés de pêcheurs sur le littoral ivoirien.

La pêche durable commande que les professionnels exercent leurs activités dans des conditions d'hygiène et de sécurité minimale. Il faut pour cela désenclaver les villages de pêcheurs et les intégrer aux politiques d'aménagement de l'espace littoral.

CONCLUSION

Le littoral ivoirien est marqué par une importante activité de pêche et d'aquaculture. Il s'y déroule deux formes de pêche : la pêche lagunaire et la pêche maritime.

La pêche lagunaire est une activité traditionnelle exercée par les populations autochtones dès les premiers contacts avec l'espace lagunaire dans la préhistoire. Au XIXe siècle, avec l'introduction de la monnaie dans les échanges, les produits de pêche alimentent un commerce fructueux et les plans d'eau lagunaire deviennent un enjeu stratégique et économique. Le réinvestissement des gains issus de l'exploitation des eaux contribue à l'amélioration des conditions de vie des populations de pêcheurs et aboutit au développement économique et social des agglomérations riveraines des plans d'eau lagunaires.

Sur la façade maritime, les premières équipes de pêcheurs professionnels s'y sont installées à la fin du XIXe siècle, attirées par le dynamisme des villes naissantes et la demande des travailleurs urbains en produits de pêche. Ces pêcheurs sont majoritairement originaires du Ghana voisin où ils destinent l'essentiel de leurs revenus. La préférence pour l'expatriation des gains explique la précarité de leurs conditions de travail et de vie. Les cités de pêcheurs constituent des enclaves à la périphérie des grands centres urbains où se posent de graves problèmes d'aménagement, d'environnement et de sécurité. Toutefois, les multiples emplois induits et indirects qui découlent de l'exploitation des eaux (environ 40 000) procurent des revenus appréciables à une population littorale de plus en plus importante.

La place de la pêche lagunaire et maritime dans l'en-

vironnement littoral et le rôle économique et social de l'exploitation des ressources aquatiques commande que les systèmes d'exploitation des eaux s'inscrivent dans une perspective de développement durable pour assurer une continuité du développement de l'espace littoral.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

1. ANOH, K. P., 2007. Pêche, aquaculture et développement en Côte d'Ivoire, Thèse doct. De géographie, Géolittomer-LETG, Univ. Nantes, 334 p.
2. ANCI, Administrateur Février, 1911. Monographie du cercle du Bas-Cavally, Archives Nationales de Côte d'Ivoire (sans cote), p. 94.
3. ANCI, Cercle des Lagunes, Rapports mensuels, trimestriels ou de tournée. 1898- 1918, Archives Nationales de Côte d'Ivoire, Abidjan.
4. ANCI, Cercle du Bas Sassandra, Poste de Sassandra, 1909. Rapport sur la situation du Cercle du Bas Sassandra pendant les quatre derniers mois de 1909, Archives Nationales de Côte d'Ivoire, série IEE 157 (1/1).
5. ANCI, Cercle du Bas Sassandra, Poste de Sassandra, 1909. Précis de la situation politique du Bas Sassandra au mois de février 1917, Archives Nationales de Côte d'Ivoire, série IEE 157 (1/2).
6. AOM, 1853. Correspondance de la maison Régis, 1844- 1854, Archives d'Outre Mer, Aix-en-Provence, Séries Géographiques.
7. DCGTx, 1988. Projet pour le développement des pêches maritimes artisanales, Ministère de la Production Animale, 76 p.
8. DELAUNEY C. 1995. Les pêcheurs ghanéens (fante et éwe) sur le littoral ivoirien. Histoire de la pêche piroguière maritime en Côte d'Ivoire au XXe siècle, Thèse doct. d'Histoire, Univ. Paris I- Panthéon-Sorbonne, 3 Tomes, 538 p.

9. DE SURGY A. N., 1965. Les pêcheurs de Côte d'Ivoire. Tome 1 : les pêcheurs maritimes. Fascicule 2 : les pêcheurs fanti, Paris, CNRS-IFAN, 84 p.
 10. DE SURGY A. N., 1965. Les pêcheurs de Côte d'Ivoire. Tome 1 : les pêcheurs maritimes. Fascicule 3 : les pêcheurs Alladian, les pêcheurs Nanakrou, Autres pêcheurs, Paris, CNRS-IFAN, 55 p.
 11. DE SURGY A. N., 1969. La pêche traditionnelle (maritime) à l'ancienne "Côte de Guinée", Thèse pour le doctorat de 3ème cycle, Paris, 2 vol. (dactyl.)
 12. DPH (Direction de la Production Halieutique), 2003. Rapport d'activité, 162 p.
 13. FAO, 1995. Code de conduite pour une pêche responsable, FAO, Rome, 46 p.
 14. KOFFIE-BIKPO C. Y., 1997. La pêche artisanale maritime en Côte d'Ivoire : étude géographique. Thèse de doctorat de géographie, Univ. Nantes 327 p.
 15. LOUCOU J.N., 1984. Histoire de la Côte d'Ivoire, I- La formation des peuples, CEDA, Abidjan, 1984, 208 p.
 16. MEMEL-FOTE H., 1979. Ethnie et Histoire. À propos de l'histoire culturelle des Odjoukrous. Kasabya Kasa, Bulletin de l'Institut d'Ethnosociologie n°9, décembre 1979
 17. N'GORAN Y. N., 2002. La pêche artisanale maritime en Côte d'Ivoire. Communication à l'atelier sur l'économie de la filière pêche maritime et étude des ressources halieutiques marines en Côte d'Ivoire, Abidjan-IPNETP, 23 - 24 avril 2002, 11 p.
 18. PERROT Cl.-H., 1989. Le système de gestion de la pêche en lagune Aby au XIXe siècle (Côte d'Ivoire), Cahiers Sciences Humaines, vol. 25 n° 1-2. La pêche : enjeux de développement et objet de recherche, IRD Bondy, Paris, p. 177-188.
 19. VERDEAU F., 1992. Société de pêcheurs et environnement : savoirs et appropriation halieutique du milieu. GONTIE G. et M. GAUD, Afrique contemporaine, l'environnement, n°161, p. 124-144.
 20. VINCKE M. M. J., WUKSDROMUN, 1982. Notes sur l'économie de l'aquaculture en Côte d'Ivoire. Rapport de mission en Côte d'Ivoire, FAO, Département des Pêches, Rome, 73 p.
-